

Le Roi Lion : une pétition exige que Disney renonce à la marque "Hakuna Matata"



Disney est accusé de "colonialisme et vol qualifié" dans le cadre d'une pétition qui accuse les studios d'animation d'avoir déposé l'expression utilisée dans le film "Le Roi Lion".

Avec Atlantico
Rédaction

Hakuna mata signifie "pas de problème" ou "pas de soucis" en swahili. Cette langue est parlée dans toute l'Afrique de l'Est. Disney a déposé des droits d'auteurs pour la première fois sur cette expression en 1994, l'année même de la sortie du film d'animation *Le Roi Lion*.

Shelton Mpala, [à l'origine de la pétition](#), espère pouvoir convaincre la société américaine d'abandonner sa marque "hakuna matata". Il s'est confié auprès de nos confrères de la *BBC* sur sa démarche :

"Beaucoup d'interlocuteurs swahilis ont été complètement choqués, ils n'avaient aucune idée de ce qui se passait. Ayant grandi au Zimbabwe, j'ai toujours compris que la langue d'une culture était sa richesse."

Shelton Mpala considère que la marque n'est que le dernier exemple d'exploitation de l'Afrique *'sous une forme ou une autre'*. Plus de 56.000 personnes ont déjà signé la pétition.

Des journaux kenyans ont également récemment accusé Disney d'avoir volé la culture kenyane en revendiquant la propriété de l'expression.

Cette polémique pour Disney, liée à la pétition, a également généré de vives réactions sur les réseaux sociaux.

Le titre de la chanson utilisée dans le film *Le Roi Lion*, "Hakuna Matata", avait déjà été utilisé dix ans plus tôt par le groupe kenyan The Mushrooms et a également été repris par Boney M.